



AVIS D'APPEL D'OFFRES /ALERT/DRC/004/2024

International Alert est une organisation non gouvernementale internationale, ayant son siège à Londres, et présente dans une trentaine de pays et territoires autour du globe et particulièrement en République Démocratique du Congo. Il s'occupe à réduire les conflits, la détresse dans le monde, en renforçant la paix par la recherche des causes et la présentation des effets de conflits.

Dans le cadre de la réalisation de ses activités en République Démocratique du Congo, International Alert lance un appel d'offre pour trouver **un fournisseur des services de connexion Internet pour ses bureaux de Bukavu et Goma**. La connexion devra être permanente 24h/24h et de bonne qualité avec **un débit minimum de 20 MBPS en upload et 25 MBPS en download** selon les détails repris dans le tableau ci-dessous :

#	Type d'installation	Unité	Quantité	Upload	Download	Lieu
01	Installation par point d'accès	Méga dédié	Illimité	25 Mbps	25 Mbps	BUKAVU
02	Installation par fibre optique	Méga dédié	Illimité	20 Mbps	20 Mbps	
03	Installation par point d'accès	Méga dédié	Illimité	20 Mbps	20 Mbps	GOMA
04	Installation par fibre optique	Méga dédié	Illimité	15 Mbps	15 Mbps	

N.B : Le fournisseur devra joindre à son offre la fiche technique de service proposé. Il faut aussi noter qu'International Alert bénéficie de l'Etat congolais l'exonération des biens à l'importation et de la TVA destinées à la réalisation de ses activités. Le prix devra donc inclure les frais de déclaration en exonération à la livraison et déduit de la TVA.

MODALITES DE L'APPEL D'OFFRE

Les offres seront exprimées en dollars américains et les montants dus au titre du marché au fournisseur seront réglés dans cette même monnaie. L'offre doit être soumise sous pli fermé obligatoirement et doit inclure le prix unitaire, le prix total, les termes de paiement, le délai de disponibilité et toute autre information jugée nécessaire. Tous ces détails quantitatifs estimatifs faisant partie du marché.

Le lancement de cet appel d'offre n'engage International Alert en aucun cas vis-à-vis d'un fournisseur. International Alert se réserve le droit de considérer d'autres conditions supplémentaires dans la sélection, de rejeter toute offre qui ne répond pas aux critères requis.

En publiant cet appel d'offre, l'objectif d'Alert est de permettre une compétition libre, ouverte et équitable entre les soumissionnaires.

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront envoyées uniquement par courrier électronique aux adresses DRC.Office@international-alert.org et tomar@international-alert.org au plus tard le 10/06/2024 à 17h00. Toute offre reçue en retard sera rejetée automatiquement. Dans l'objet de votre courriel, veuillez mentionner : « **DOSSIER APPEL D'OFFRE ALERT/DRC/004/2024**, adressé à la **Directrice Nationale** d'International Alert.

DELAI D'ENGAGEMENT DES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **90** jours à compter de la date limite de remise des offres. Toute modification apportée aux offres pendant cette période en dehors des corrections exigées par International Alert lors de l'harmonisation des offres entraînera l'élimination du soumissionnaire concerné.

Un minimum de trois candidatures est requis pour l'attribution du marché. Si aucune attribution n'est faite pendant cette période, International Alert se réserve le droit d'annuler la procédure en cours.

Toute suspicion de fraude administrative ou financière résultera en l'annulation immédiate du processus. Aucune entreprise soumissionnaire ne pourra être considérée comme prépondérante pour le marché.

OUVERTURE DES PLIS

Les plis contenant les soumissions seront ouverts en séance privée par une commission d'analyse des offres (comité d'achat) composée des membres d'au moins trois staffs d'International Alert.

Les soumissionnaires, pourront solliciter une réunion d'information pour des spécifications techniques sur les marchés.

EVALUATION DES OFFRES ET CRITERE DE SELECTION

Le marché est attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disant parmi celles conformes. L'évaluation sera effectuée par la commission d'analyse des offres et se déroulera de la manière suivante :

GRILLE D'EVALUATION		ANNOTATION EVALUATEUR
Conformité des documents administratifs	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Obligatoire
	Numéro de registre de commerce (RCCM)	Obligatoire
	Nom et fonction des personnes chargées de représenter le soumissionnaire (Procuration écrite et signée)	Obligatoire
Evaluation technique de l'offre	Preuve justificative de la réputation du fournisseur avec d'autres ONG Internationales ou Agences UN	Obligatoire
	Tous prix des services doivent être renseignés	Obligatoire
Evaluation financière de l'offre	Notifier par écrit le mode de paiement (Chèque ou Virement)	Obligatoire
	Acceptation du non-paiement de la TVA, Alert étant exonéré	Obligatoire

Le prix, la qualité et la disponibilité des services seront déterminant pour l'attribution du marché. Les frais à proposer devront tenir compte du prix des services à fournir et des frais d'installation. Il est recommandé aux soumissionnaires de bien spécifier techniquement leurs offres, et d'y annexer si possible le catalogue de chaque produit.

INTERNATIONAL ALERT RDC requiert de chaque soumissionnaire une garantie de service après-vente et installation d'au moins 06 mois. Toute offre ne comprenant pas cette garantie sera rejetée.

PASSATION DU MARCHE

Le marché ne sera effectif qu'après signature de contrat et après approbation par la commission d'analyse des offres. Une lettre de notification sera adressée au soumissionnaire le mieux disant qui l'invitera à venir signer le contrat. Tous les autres postulants qui ne sont pas contactés 15 jours après expiration de cet appel d'offre devront savoir qu'ils n'ont pas été retenus.

STATUT JURIDIQUE

Le Fournisseur sera considéré comme ayant le statut juridique d'un prestataire indépendant vis-à-vis d'**International Alert RDC**. Son personnel ou ses sous-traitants ne seront en aucune manière considérés comme des employés ou des agents/partenaires d'**International Alert**.

SOURCE DES INSTRUCTIONS

Le Fournisseur ne doit ni chercher ni accepter des instructions d'une autorité non habilitée par **International Alert** dans l'exécution des services découlant du présent contrat. Il se gardera de toute action susceptible de porter préjudice à **International Alert** et il remplira ses engagements en préservant au plus haut point les intérêts d'**International Alert**.

SOUS-TRAITANCE

Au cas où il aurait recours au service de sous-traitants, le Fournisseur devra obtenir l'accord et l'autorisation préalables et écrits d'**International Alert**, étant entendu que l'approbation d'un sous-traitant par **International Alert** ne soustrait nullement ce dernier de ses obligations découlant du contrat, quelles qu'elles soient. Les termes de tous les contrats de sous-traitance doivent être assujettis et conformes aux stipulations du Contrat.

Fait à Goma, le 05 juin 2024

LA DIRECTION



[Retour à la liste](#)